

COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNION EST
Bras-Panon – Plaine des Palmistes – Saint-André
Saint-Benoît – Sainte-Rose - Salazie

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

AFFAIRE 2026_C_100

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, LE DIX JUIN, le Conseil Communautaire de la Communauté Intercommunale Réunion Est, dûment convoqué, s'est réuni dans la Salle du Conseil Communautaire, la séance a été ouverte sous la présidence de **Monsieur Joé BEDIER**.

Le Président certifie que la convocation initiale du Conseil Communautaire avait été faite, le **04/06/2026**.

Le nombre des membres en exercice est **48**.

Nombre de membres :

Présents	Représentés	Absents	Total des votes
38	6	4	43

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Joé BEDIER, Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Monsieur Ridwane ISSA, Madame Adelaïde CERVEAUX, Monsieur Georges PARVEDY, Monsieur Bruno ROBERT, Madame Sarah SALAH-ALY, Madame Alexa SOUPOU, Monsieur Jeannick ATCHAPA, Monsieur Mario MOREAU, Monsieur Dominique PANAMBALOM, Madame Mayline BRENNUS, Madame Juanita CANIGUY, Monsieur Augustin CAZAL, Monsieur Jean-Paul CONSTANT, Madame Odile DAMOUR, Monsieur Olivier DESIRE, Monsieur Mario EDMOND, Monsieur Christian GOTTE, Madame Asmahane ISSIMAILA HAMIDA, Monsieur Jean Michel JAUZE, Monsieur Xavier MANDRIN, Monsieur Gilles NAZE, Monsieur Laurent PAPAYA, Madame Sylvie PAYET, Madame Stéphanie POÏNY TOPLAN, Monsieur Dominique PRIX, Madame Gilberte RAYEPIN MOUTOUSSAMY, Madame Nina ROGER, Madame Valentine SERRANO, Madame Marina SITAYA, Madame Marie May TESCHER, Madame Marie Linda VIRAPIN KICHENIN, Monsieur Jean Marie VIRAPOULLE, Monsieur Laurent VIRAPOULLE, Madame Evelyne VOISIN, Monsieur Jérémy VIDOT BONDAL

ETAIENT ABSENTS :

Monsieur Johnny PAYET, Madame Sonia ALBUFFY, Madame Sidoleine PAPAYA, Madame Doly RAMSAMY

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :

Madame Anne CHANE-KAYE-BONE-TAVEL donne procuration à Madame Sarah SALAH-ALY, Monsieur Laurent RAMASSAMY donne procuration à Monsieur Jean-Marc PEQUIN, Madame Cindy SOUCANE donne procuration à Monsieur Dominique PANAMBALOM, Monsieur Patrice ELLAMA donne procuration à Monsieur Patrice SELLY, Monsieur Matthieu K/BIDY donne procuration à Madame Marina SITAYA, Madame Nathalie SEYCHELLES donne procuration à Monsieur Jeannick ATCHAPA

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Mayline BRENNUS qui accepte, a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance.

Que la condition de quorum a été atteinte.

AFFAIRE - 2026_C_100

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 DU BUDGET PRINCIPAL

Le résultat comptable de clôture du budget principal s'élève au 31/12/2025, hors restes à réaliser, à (+) 9 225 374.03 €, toutes sections confondues.

Les deux sections présentent les résultats comptables suivants :

- Section d'investissement : (-) 6 429 453.76 €
- Section de fonctionnement : (+) 15 654 827.79 €

Par ailleurs, des restes à réaliser ont été comptabilisés à hauteur de :

- 1 395 990.36 € en dépenses
- 5 119 815.28 € en recettes

Soit un solde de restes à réaliser de (+) 3 723 824.92 €.

En tenant compte de ces restes à réaliser, le résultat global de clôture s'élève à (+) 12 949 198.95 €, dont :

- Section d'investissement : (-) 2 705 628.84 €**
- Section de fonctionnement : (+) 15 654 827.79 €**

Ainsi, en mouvements budgétaires, les résultats du compte administratif 2025 du budget principal se décomposent de la manière suivante :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement en 2025	Résultat comptable 2025	Résultat comptable de clôture 2025	Solde des RAR 2025	Résultat global de clôture 2025 avec RAR
Investissement	-3 452 217,62		-2 977 236,14	-6 429 453,76	3 723 824,92	-2 705 628,84
Fonctionnement	13 222 327,00	386 414,52	2 818 915,31	15 654 827,79	0,00	15 654 827,79
RESULTAT GLOBAL	9 770 109,38	386 414,52	-158 320,83	9 225 374,03	3 723 824,92	12 949 198,95

1/ Les dépenses de fonctionnement

En 2025, les dépenses de fonctionnement se sont élevées à **86 793 797.55 €**.

Elles se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Réalizations Dépenses de Fonctionnement							
Chap.	Libellé	2024	2025	Structure 2025	Réalisation %	Evolution 25/24 en k€	Evolution 25/24 en %
011	Charges générales	34 867 341,06	37 067 769,55	43%	95%	2,20	6%
012	Frais de personnel	14 715 738,18	14 957 021,02	17%	97%	241,28	2%
014	Atténuations de produits	14 403 922,00	14 339 560,95	17%	100%	-64,36	0%
65	Charges de gestion	14 815 028,11	15 891 789,39	18%	98%	1 076,76	7%
66	Frais financiers	628 619,31	638 134,08	1%	93%	9,51	2%
67	Charges exceptionnelles	132,00	1 168,80	0%	23%	1,04	785%
68	Dotations aux provisions	1 056 447,13	29 088,46	0%	76%	-1 027,36	-97%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	4 103 421,27	3 869 265,30	4%	94%	-234,16	-6%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		84 590 649,06	86 793 797,55	100%	86%	2 203,15	3%

Les dépenses de fonctionnement du compte administratif 2025 ont évolué de + 3% par rapport aux dépenses de fonctionnement du compte administratif 2024 (soit +2,203 M€).

2/ Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement de l'exercice 2025 se sont élevées à **102 448 625.34 €**.

Elles se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Réalizations Recettes de Fonctionnement							
Chap.	Libellé	2024	2025	Structure 2025	Réalisation %	Evolution 25/24 en k€	Evolution 25/24 en %
70	Produit des services	2 896 005,20	3 107 682,23	3%	96%	211,68	7%
73	Impôts et taxes	18 545 997,78	18 808 447,18	18%	101%	262,45	1%
731	Fiscalité locale	46 164 762,49	45 683 761,37	45%	101%	-481,00	-1%
74	Dotations et subventions	20 412 362,04	19 315 172,17	19%	102%	-1 097,19	-5%
013	Atténuation de charges	144 318,92	217 717,24	0%	127%	73,40	51%
75	Produits de gestion	1 379 221,71	405 314,18	0%	249%	-973,91	-71%
77	Produits exceptionnels	87 704,69	56 600,00	0%		-31,10	-35%
78	Reprise sur amortissements et provisions	4 376,66	1 614 717,65	2%	100%	1 610,34	36794%
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	379 402,17	403 300,84	0%	97%	23,90	6%
002	Résultat de fonctionnement reporté	7 798 824,40	12 835 912,48	13%	100%	5 037,09	65%
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT		97 812 976,06	102 448 625,34	100%	101%	4 635,65	5%

Les recettes de fonctionnement du compte administratif 2025 ont évolué de + 5% par rapport aux recettes de fonctionnement du compte administratif 2024 (soit + 4,635 M€).

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

1/ Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2025 se sont élevées à **30 020 360.14 €**, elles ont augmenté de +44 % par rapport à 2024 (soit +9.116 M€).

Elles se détaillent, par chapitre, de la manière suivante :

Réalizations Dépenses d'Investissement							
Chap.	Libellé	2024	2025	Structure 2025	Réalisation %	Evolution 25/24 en k€	Evolution 25/24 en %
13D	Subventions d'équipement	0,00	8 391,45	0%	100%	8,39	
16	Emprunts et dettes	2 211 343,73	2 302 325,44	8%	100%	90,98	4%
20	Immobilisations incorporelles	831 452,06	1 148 273,11	4%	49%	316,82	38%
204	Subventions d'équipement	1 671 272,33	1 823 591,30	6%	44%	152,32	9%
21	Subventions d'équipement	1 398 592,33	2 400 492,81	8%	53%	1 001,90	72%
23	Immobilisations en cours	8 860 075,92	11 327 462,70	38%	75%	2 467,39	28%
26	Participations	0,00	587 625,00	2%	100%	587,63	
27	Autres immobilisations financières	330 925,95	1 913 380,00	6%	100%	1 582,45	478%
040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	379 402,17	403 300,84	1%	97%	23,90	6%
041	Opérations d'ordre patrimonial	330 154,10	4 653 299,87	16%	90%	4 323,15	1309%
001	Résultat d'investissement reporté	4 890 936,54	3 452 217,62	11%	100%	-1 438,72	-29%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		20 904 155,13	30 020 360,14	100%	75%	9 116,21	44%

Les dépenses d'investissement du compte administratif 2025 ont évolué de + 44% par rapport aux dépenses d'investissement du compte administratif 2024 (soit + 9,116 M€).

Par ailleurs, des dépenses de la section d'investissement ont été inscrites au titre des restes à réaliser de l'exercice 2025 à hauteur de 1 395 990.36 € selon répartition par chapitre suivante :

RESTES A REALISER 2025 - DEPENSES		
Chap.	Libellé	RAR 2025 DEPENSES
20	Immobilisations incorporelles	198 406,67
204	Subventions d'équipement	420 966,34
21	Immobilisations corporelles	309 743,06
23	Immobilisations en cours	466 874,29
TOTAL DES RAR 2025 DEPENSES		1 395 990,36

2/ Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2025 se sont élevées à **23 590 906.38 €**.

Elles se détaillent, par chapitre, comme suit :

Réalizations Recettes d'Investissement							
Chap	Libellé	2024	2025	Structure 2025	Réalisation %	Evolution 25/24 en k€	Evolution 25/24 en %
10	Dotations	2 064 101,84	1 886 211,64	8%	79%	-177,89	-9%
13	Subventions	7 860 131,55	5 954 371,94	25%	73%	-1 905,76	-24%
16	Emprunts et dettes	3 000 000,00	7 000 000,00	30%	83%	4 000,00	133%
20	Remboursement sur immobilisations incorporelles	11 135,27	0,00	0%		-11,14	-100%
21	Remboursement sur acquisitions	23 620,57	0,00	0%		-23,62	-100%
204	Remboursement sur subventions d'investissement	0,00	206 641,66	1%		206,64	
23	Remboursements sur travaux	9 372,91	21 115,97	0%		11,74	125%
040	Amortissements	4 103 421,27	3 869 265,30	16%	94%	-234,16	-6%
041	Opérations patrimoniales	330 154,10	4 653 299,87	20%	90%	4 323,15	1309%
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT		17 401 937,51	23 590 906,38	100%	59%	6 188,97	36%

Les recettes d'investissement du compte administratif 2025 ont évolué de + 36% par rapport aux recettes d'investissement du compte administratif 2024 (soit + 6,189 M€).

Par ailleurs, des recettes de la section d'investissement ont été inscrites au titre des restes à réaliser de l'exercice 2025 à hauteur de **5 119 815.38 €** selon la répartition par chapitre suivante :

RESTES A REALISER 2025 - RECETTES		
Chap.	Libellé	RAR 2025 RECETTES
13	Subventions d'équipement	5 119 815,28
TOTAL DES RAR 2025 RECETTES		5 119 815,28

Ainsi, compte tenu des dépenses et des recettes détaillées ci-dessus, **le résultat comptable d'investissement cumulé au 31/12/2025 s'élève à (-) 6 429 453.76 €**.

En tenant compte des restes à réaliser, dont le solde s'élève à (+) 3 723 824.92 €, **le résultat d'investissement cumulé corrigé des restes à réaliser s'élève au 31/12/2025 à (-) 2 705 628.84 €**.

Ainsi le résultat global de clôture au 31/12/2025 s'élève à (+) 9 225 374.03 € soit (+) 12 949 198.95 € en tenant compte des restes à réaliser de 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-14 relatif à la désignation d'un président de séance autre que le maire pour le débat et l'arrêt du compte administratif,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-1 relatif aux dispositions relatives au fonctionnement du conseil municipal applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale,

**Le Conseil Communautaire décide, à la majorité des suffrages exprimés, avec 38 « Pour »,
5 « contres »**

- **D'ADOPTER**, le compte administratif 2025 du budget principal, conformément au document comptable joint en annexe,
- **D'AUTORISER** le Président ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision et à prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Saint Benoît,

Le ou la secrétaire de séance
Madame Mayline BRENNUS

**Pour extrait conforme ,
Le président de la CIREST**

Joé BEDIER